GUIDE DU STAGE À L'INTERNATIONAL 2025 - 2026

Pour effectuer un stage à l'étranger, dans le monde entier

Maureen BADIOU / Garance KROPP
international.iut45@univ-orleans.fr
02 38 49 44 72 / 02 38 49 44 21

Rue d'Amboise, bâtiment administratif, 45067 Orléans - France
Accueil du lundi au jeudi (8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30) et vendredi (8h30-13h)

Pour plus d'informations :

Dernière version : 05/09/2025

SOMMAIRE

1. Préparer son projet ..... p 3
2. Faire sa convention de stage ..... p 4
3. Enregistrer son stage sur Moveon ..... p 5
4. Demande d'aides financières ..... p 6-7
5. Assurances ..... p 8
6. Avant le départ ..... p 9
7. À votre arrivée ..... p 10-12

1. Préparer son projet

S’informer

- Consulter la page “**Conseils aux voyageurs**” de France Diplomatie pour s’informer sur le contexte politique, sanitaire et environnemental du pays dans lequel vous aimeriez effectuer votre stage.
- Participer à la **réunion d’informations sur les mobilités internationales**
- Venir aux **Journées de la Mobilité Internationale**, du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2025.
- Se **renseigner** auprès du **BRI**.

Conditions

- Etre **inscrit(e)** à l’Institut Universitaire de Technologies d’Orléans (IUT) l’année avant et pendant la mobilité.
- Faire **valider** son stage par son **responsable stage**

Echanger

- **Parrainer** un étudiant étranger de l’IUT
- **Consulter les rapports** des étudiants de sa composante déjà partis en mobilité de stage

2. Convention de stage

<u>Etablissement</u> de la Convention :
dès le stage trouvé, saisir les informations sur la plateforme Arexis

https://arexis-iuto.univ-orleans.fr/

<u>ATTENTION</u> : La convention est disponible en version française et version anglaise.

CHEMINEMENT

Vous devez saisir les informations demandées sur Arexis, puis votre secrétariat la fera signer par : (1) votre département, (2) vous-même, (3) l'entreprise d'accueil, par le responsable de l'entreprise et votre tuteur et (4) le directeur de l'IUT, Sébastien LIMET.

AVANT DE CRÉER LA CONVENTION

- Lorsque vous avez trouvé votre stage vous devez envoyer la **fiche préparatoire** à l'entreprise afin d'avoir les données nécessaires pour la création de votre convention de stage.

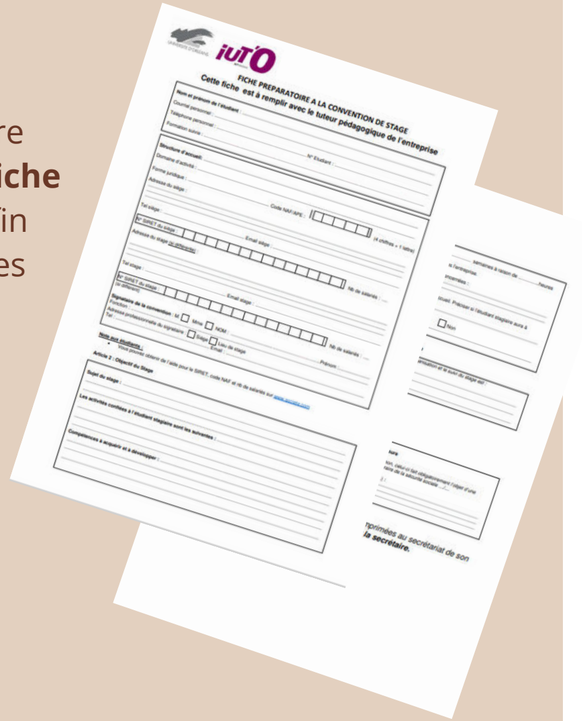

En cas de problème avec votre convention de stage, contactez le **secrétariat de votre département**.

3. Enregistrement du stage

Dès la convention signée, il faut s'enregistrer sur la plateforme MoveOn.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Faire un stage =>
Portail d'enregistrement des stages 2025/2026

Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

Envoyer

Vous recevrez un mail de confirmation sur votre adresse mail étudiante.

DOCUMENTS

- **Carte d'identité** ou **passeport**
- Attestation d'**assurance santé et rapatriement** ou **carte CEAM valide** (pour pays européens)
- Mail d'enregistrement **fil d'Ariane**
- **Convention de stage signée** (par toutes les parties)

Un soucis technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

4. Demande d'aides financières

A quelles aides financières puis-je prétendre ?

Je suis boursier du CROUS*

STAGE RÉMUNÉRÉ À 800€ OU PLUS

- EUROPE → AMI : **1 600 €**/semestre* + ERASMUS+ entre **400€** et **700€**/mois*
- HORS-EUROPE (dont RU et SUISSE) → AMI : **1 600 €** /semestre*

STAGE NON RÉMUNÉRÉ

- EUROPE → AMI : **1 600 €**/semestre* + ERASMUS+ entre **400€** et **700€**/mois*
- HORS-EUROPE (dont RU et SUISSE) → AMI : **1 600 €**/semestre* + Mobi-Centre : **150 €**/mois* + Aide au voyage Mobi-Centre : **250 €*** **OU** AMI : **1 600 €**/semestre* + **BOURSE ERASMUS+ HORS-EUROPE** (sous conditions)

Je ne suis pas boursier du CROUS

STAGE RÉMUNÉRÉ À 800€ OU PLUS

- EUROPE → ERASMUS+ entre **400€** et **700€**/mois*
- HORS-EUROPE (dont RU et SUISSE) → **AUCUNE AIDE FINANCIERE**

STAGE NON RÉMUNÉRÉ

- EUROPE → ERASMUS+ entre **400€** et **700€**/mois* + Aide au voyage Mobi-Centre : **250 €***
- HORS-EUROPE (dont RU et SUISSE) → Mobi-Centre : **150 €**/mois* + Aide au voyage Mobi-Centre : **250 €*** **OU** **BOURSE ERASMUS+ HORS-EUROPE** (sous conditions) + Aide au voyage Mobi-Centre : **250 €***

***Montants donnés à titre indicatif** selon les aides de l'année dernière.
Ces montants sont **susceptibles d'évoluer à la baisse ou à la hausse** en juin 2025 selon les fonds attribués par la Région Centre Val de Loire et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Voir les conditions et la procédure dans le **guide de financement STAGES 2025/2026**

*Je garde ma bourse du CROUS et je bénéficie d'aides financières supplémentaires

Quand faire mes démarches d'aides financière ?

DÈS LA CONVENTION DE STAGE SIGNÉE

3 étapes pour obtenir ma bourse :

1. Avant la mobilité : Remplir le **Formulaire 1F 2025/2026**
2. Début de la mobilité : Remplir le **Formulaire 2F 2025/2026**
3. Fin de la mobilité : Remplir le **Formulaire 3F 2025/2026**

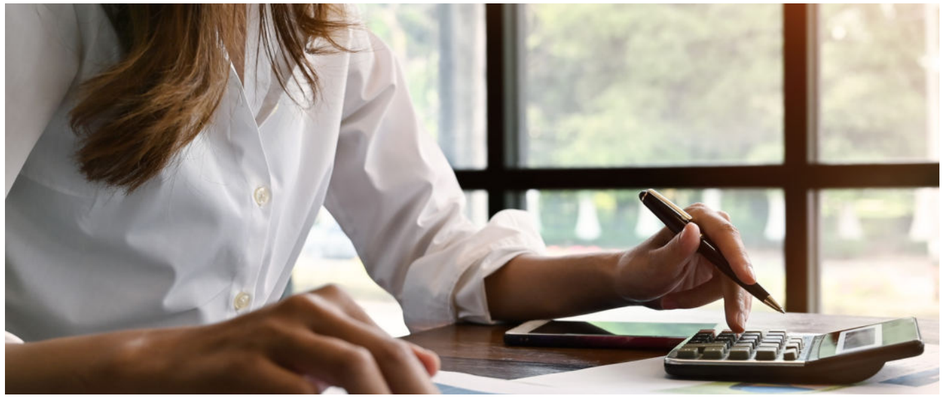

Formulaire 1F

Le **formulaire 1F - Demande de financement - STAGE EUROPE 2025/2026** ou le **formulaire 1F - Demande de financement - STAGE HORS EUROPE 2025/2026** permettent de demander les aides financières.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026

Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

Envoyer

Vous recrevez un mail de confirmation sur votre adresse mail étudiante.

ATTENTION : L'université ferme du 23 juillet au 19 août 2026. Pour bénéficier de l'assistance technique, effectuer votre demande avant la période de fermeture.

DOCUMENTS

- Avoir **validé le formulaire d'enregistrement** du stage
- **RIB** à votre nom (avec logo de la banque)
- MOBI CENTRE : **Attestation YEP'S**
- AMI : **Notification définitive de bourse** du CROUS

Uniquement pour stages en Europe :
- **Contrat Erasmus+** signé manuscritement

Un soucis technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

5. Assurances

Santé Hospitalisation

Souscrire à une assurance santé/hospitalisation internationale est essentiel pour les longs séjours à l'étranger !

<u>Attention</u> :

- Etre couvert(e) du début à la fin de votre mobilité.
- **Budget** : environ 50 €/mois
- Maladie **ET** hospitalisation
- Les assurances santé étudiantes proposent des packs pour les mobilités internationales.

Une jambe cassée aux USA = 40 000$
Ne partez pas sans assurance !

Rapatriement

Veuillez vérifier que votre assurance santé internationale permet de prendre en charge le **rapatriement médical**.

Elle garantit une intervention rapide, efficace en cas de nécessité de retour vers le pays d'origine.

Les situations provoquant un rapatriement sont nombreuses : maladie, blessure, accident, crise sanitaire (COVID), crise géopolitique...

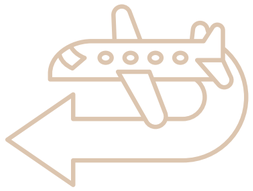

Responsabilité civile

Veuillez vérifier que votre assurance santé internationale comprend **la responsabilité civile internationale.**

- Protège contre les conséquences financières des dommages que vous pourriez causer à des tiers dans le cadre de votre séjour à l'étranger
- Conçue pour vous protéger à l'étranger, contrairement à une assurance responsabilité civile classique.

Logement

Lors de la réservation de votre logement, dans la plupart des cas, une assurance logement vous sera proposée ou sera incluse dans le loyer.

- Couvre les risques associés à votre résidence temporaire à l'étranger (dégât des eaux, incendie, cambriolage...).
- Couvre parfois le relogement temporaire ou des spécificités liées au pays d'accueil.

Avion

Il est fortement recommandé de souscrire à une **assurance annulation** pour le billet d'avion.

- **Risques d'annulation :** Problème de santé, décès dans la famille, modification des dates d'accueil, problème de permis de séjour/visa, crise sanitaire ou géopolitique...
- **Perte/vol de bagage :** Les longs séjours nécessitent des valises bien remplies. Pour éviter les mauvaises surprises, il vaut mieux prendre une assurance contre la Perte/Vol de bagage. **Vérifier que la carte bancaire utilisée pour l'achat de votre billet d'avion n'en possède pas déjà!**

6. Avant le départ

01. Fil d'Ariane

Pour les séjours de moins de 6 mois, inscrivez-vous au **Fil d'Ariane** en ligne pour recevoir des alertes de sécurité pendant votre séjour dans un pays étranger.

02. Prise en charge (assurance maladie)

Les étudiants dont l'assurance maladie est la **CPAM** doivent **demander le formulaire** à faire remplir à la CPAM **au BRI**.
Ceux qui ont une **autre assurance maladie** doivent directement **les contacter** pour leur demander le document adéquat.

03. Vaccins

Selon le pays d'accueil, il est conseillé ou obligatoire de se faire **vacciner** contre certaines maladies avant votre départ (voir fiche pays).
Le site du **Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères** regroupe toutes les informations par pays.

04. Visa

Si nécessaire, faites votre **démarche visa** dès réception de votre convention de stage signée par toutes les parties.

05. Transport

Réservez votre billet d'avion, de bus, de train une fois votre convention de stage signée.

06. Inscription 2025/2026 à l'IUT d'Orléans

Pour les stages en fin d'année, n'oubliez pas que vous devrez vous **réinscrire à l'IUT d'Orléans pour 2026/2027** et régler vos **frais d'inscription** (voir avec le service scolarité, scolarite.iut45@univ-orleans.fr).

7. À votre arrivée

Vous représentez l'IUT d'Orléans

Ambassadeur ou ambassadrice de notre établissement, merci d'être bienveillant et ouvert d'esprit.
Donnez le meilleur de vous-même pour que l'entreprise dans laquelle vous effectuez votre stage ait envie de reprendre des étudiants de l'IUT en stage avec eux.
Nous comptons sur vous pour maintenir la coopération !

Le rapport de mobilité

Il vous sera demandé de remplir un rapport peu après votre arrivée pour décrire les aspects de votre vie sur place.

Ces rapports servent aux futurs étudiants qui prépareront leur mobilité.
Merci d'indiquer un maximum d'informations avec des photos pour aider vos camarades.

Un problème sur place ?

En cas de problème tout au long de votre séjour (logement, cours, finance, insécurité, harcèlement, difficulté d'adaptation, situation de crise géopolitique ou sanitaire, ...), l'Université d'Orléans vous accompagne.

Si une interruption, un arrêt total ou un prolongement du stage est nécessaire, merci de nous contacter au plus vite (**international.iut45@univ-orleans.fr**).

Formulaire 2F

DANS LES 30 JOURS SUIVANT VOTRE ARRIVEE A L'ETRANGER

Le **formulaire 2 - Suivi de mobilité - Début de séjour 2025/2026** permet de recevoir 75% des aides financières.

Vous devez le remplir à votre arrivée dans l'entreprise.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026

Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

Envoyer

DOCUMENTS

- Avoir **validé le formulaire de demande de financement 1F** du stage
- **Attestation début de mobilité** signée par l'entreprise
- AMI : **Notification définitive de bourse** du CROUS

Un soucis technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

Formulaire 3F

LE JOUR DE VOTRE DEPART OU SOUS 30 JOURS APRES VOTRE RETOUR

Le **formulaire 3 - Suivi de mobilité - Fin de séjour 2025/2026** permet de recevoir le reliquat de 25% des aides financières.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026

Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

Envoyer

DOCUMENTS

- **Attestation de fin de stage** signée par l'entreprise.
- **Justificatif de transport écoresponsable retour** (billet de train, bus ou attestation covoiturage).
- **Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS** si elle n'a pas été transmise dans le Formulaire 2F.

Un soucis technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

Université d'ORLÉANS | Direction des Relations Internationales

Maureen BADIOU / Garance KROPP
international.iut45@univ-orleans.fr
02 38 49 44 72 / 02 38 49 44 21

Rue d'Amboise, bâtiment administratif,
45067 Orléans - France
Accueil du lundi au jeudi (8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30)
et vendredi (8h30 - 13h)

Pour plus d'informations :